

## Politique de protection des données à caractère personnel

La présente Politique est établie par :  
L'Ordre des Avocats du Barreau de Charleroi  
Palais de Justice  
Avenue Général Michel 2  
6000 Charleroi – Belgique  
e-mail : [rgpd@barreaudecharleroi.be](mailto:rgpd@barreaudecharleroi.be)  
BCE n° : BE 0662.556.025

*Ci-après, « le Barreau » ou « nous », « nos ».*

Nous sommes particulièrement attentifs à la protection des données à caractère personnel (ci-après nommées « les données ») et au respect de la vie privée de toute personne amenée entrer en contact avec nous. Nous agissons en toute transparence, conformément aux dispositions nationales et internationales en la matière notamment, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après dénommé le règlement général sur la protection des données » ou « RGPD »).

Le présent document d'information relatif à la protection des données décrit la manière dont nous traitons vos données ainsi que les droits que vous pouvez exercer sur les données qui vous concernent en qualité de personne concernée (c'est-à-dire, la personne dont les données sont traitées).

Les données à caractère personnel traitées dans le cadre de la gestion de l'aide juridique de première ligne et de deuxième ligne est disponible en suivant ce lien : [ICI](#).

Vous pouvez réagir à l'une des pratiques décrites ci-après en nous contactant

Table des matières

### 1. POURQUOI LE BARREAU TRAITE-T-IL VOS DONNÉES ?

Nous recueillons et traitons vos données à caractère personnel pour différentes raisons en nous fondant sur une base juridiques déterminé par le RGPD (par exemple, le respect d'une obligation légale à laquelle nous sommes soumis ou l'exécution d'un contrat conclu avec vous).

Sauf exception légale, vous pouvez vous opposer au traitement qui se fondent notre intérêt légitime, ou sur votre consentement à tout moment, en nous contactant.

Le tableau ci-dessous énonce les finalités et le fondement juridique d'utilisation de vos données personnelles.

<i>Traitements</i>	<i>Finalité de l'utilisation</i>	<i>Fondement juridique du traitement</i>	<i>Personnes concernées</i>
<b><i>La gestion du fonctionnement du conseil de l'Ordre, dont l'organisation des élections (listes d'électeurs, parrainage...)</i></b>	Nous traitons vos données dans le cadre de nos obligations légales liées à la gestion du Barreau, en ce compris l'organisation de l'assemblée générale et des élections du barreau.	Ce traitement est nécessaire à la réalisation des obligations légales qui nous incombent, dans le respect des dispositions de l'article 6.1.c) du RGPD, et ce, conformément au Code judiciaire, mais également à la réalisation de mesures contractuelles à votre égard, conformément à l'article 6.1.b) du RGPD ?	Avocats membres du Barreau
<b><i>Gestion administrative du barreau.</i></b>	Nous traitons vos données dans le cadre de la réalisation des obligations légales du Barreau telles que : - La gestion du Tableau de l'Ordre, de la liste des avocats stagiaires, de la liste des avocats honoraires, en ce compris leur publication ; - La publication d'informations à caractère officiel ; - La gestion du stage et de la formation initiale et continue ; - La gestion des cotisations en ce compris leurs fixation et leur perception ; - La gestion du registre des sanctions disciplinaires.	Ce traitement est nécessaire à la réalisation des obligations légales qui nous incombent, dans le respect des dispositions des articles 6.1.c) et 9, 2, g du RGPD), et ce, notamment conformément aux articles : - 428 et 432bis pour les recours, et 430 §1er, 434 et 435, 443, 461 §1er du Code judiciaire - 3.26 à 3.35, 4.2 à 4.4, 4.63 et suivants du Code de déontologie des avocats	Avocats membres du Barreau
<b><i>Gestion des services du Barreau</i></b>	Nous traitons vos données dans le cadre de la réalisation des obligations contractuelles de services que le Barreau rend aux avocats, tels que: - L'organisation de formations ; - L'assistance sociale ; - La location de matériels tels que livres, toges ;	Ce traitement est nécessaire à la réalisation de mesures contractuelles, conformément aux dispositions de l'article 6.1.b) du RGPD).  Pour le traitement de données appartenant à des catégories particulières dans le cadre du service d'assistance sociale, en outre, le	Avocats membres du Barreau  Tout bénéficiaire des formations

	- L'organisation et la promotion d'activités non scientifiques pour entretenir les liens entre les membres du barreau.	<p>traitement est licite, conformément aux dispositions de l'article 9, 2, a) du RGPD.</p> <p>Pour le traitement de données dans le cadre d'organisation d'activités non scientifiques, le traitement est nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'agissant de l'organisation de cette activité, à la réalisation de nos obligations contractuelles à votre égard</li> <li>- S'agissant de la promotion de cette activité, à la poursuite de notre intérêt légitime ou de celui de tiers, dès lors que nous avons mis en balance cet intérêt et vos intérêts ou libertés et droits fondamentaux, conformément aux dispositions des articles 6.1.f) du R.G.P.D.. Vous pouvez vous opposer à ce traitement, en nous contactant, à tout moment.</li> </ul>	
<i>Gestion des contrôles divers opérés par le Barreau sur ses membres (comptes tiers, lutte antiblanchiment, formation continue, etc ...)</i>	Nous traitons vos données dans le cadre de la réalisation à la réalisation de nos missions légales de contrôle, notamment en matière de lutte contre le blanchiment et dans le cadre de l'évaluation des conditions d'exercice de la profession d'avocat.	Ce traitement est nécessaire pour la réalisation des obligations légales qui nous incombent dans le respect des conditions de l'article 6.1 c) du RGPD, notamment conformément à la loi du 18 septembre 2017 relative à <i>la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces</i> et par le Code de déontologie de l'avocat, notamment en matière de gestion des comptes de tiers, de contrôle de la formation	<p>Avocats membres du Barreau</p> <p>Justiciables (par exemple dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent).</p>

		permanente et de lutte contre le blanchiment et le terrorisme	
<b><i>Gestion des plaintes et des interpellations de nature déontologique</i></b>	Nous traitons les données dans le cadre : - du traitement des plaintes introduites à l'encontre d'un membre du Barreau ou de toute interpellation de nature déontologique ; - du fonctionnement de la commission consultative des honoraires	Ce traitement est nécessaire à la réalisation des obligations légales qui nous incombent dans le respect des dispositions des articles 6.1.c) et 9, 2, g du RGPD), conformément notamment : - aux articles 456 et suivants du Code judiciaire ; ou - Pour le traitement de données dans le cadre du fonctionnement de la commission consultative des honoraires, l'article 446 ter du Code judiciaire et les articles 5.27 à 5.35 du Code de déontologie des avocats.	Avocats membres du Barreau.  Justiciables ou toute personne nous ayant interpellé.
<b><i>Gestion de nos fournisseurs</i></b>	Nous traitons les données afin de réaliser nos obligations contractuelles à votre égard ou à l'égard de votre entreprise, notamment en vous payant, ou en passant des commandes.	Ce traitement est nécessaire à la réalisation des obligations légales qui nous incombent dans le respect des dispositions de l'article 6.1.c) du RGPD, et ce, conformément au Code de droit économique en matière fiscale et comptable (article 6.1.c) du RGPD), ainsi qu'à la réalisation des mesures contractuelles ou précontractuelles (article 6.1.b) du RGPD). S'agissant des personnes travaillant pour nos fournisseurs, nous traitons uniquement les données nécessaires à la poursuite de notre intérêt légitime, à savoir la réalisation de nos obligations contractuelles à l'égard de votre entreprise, conformément aux dispositions de	Prestataires de service ou de vente de marchandises ;  Les préposés des prestataires.

		l'article article 6.1.f) du RGPD, nous avons mis en balance cet intérêt et vos intérêts ou libertés et droits fondamentaux .	
<b><i>Gestion de la communication</i></b>	<p>Nous traitons les données afin de vous communiquer les informations relatives à la vie du Barreau au sens large (formation, procès-verbaux des réunions du Conseil de l'ordre, etc).</p> <p>Il relève de notre intérêt légitime de vous offrir et de promouvoir tous les services et/ou de partager avec vous des messages informatifs qui correspondent à ce que vous pouvez raisonnablement attendre de nous dans le contexte de notre relation existante ou possible dans le futur.</p>	<p>Ce traitement est nécessaire à la poursuite de notre intérêt légitime, dès lors que nous avons mis en balance cet intérêt et vos intérêts ou libertés et droits fondamentaux, en vertu des dispositions de l'article 6.1.f) du RGPD.</p> <p>Vous pouvez à tout moment vous opposer à ce traitement en nous contactant.</p>	<p>Avocats membres du Barreau</p> <p>Les journalistes et autres médias</p>
<b><i>Gestion de notre contentieux</i></b>	<p>Nous pouvons être amenés à utiliser vos données pour répondre à notre intérêt légitime ou à ceux de tierces parties, à l'occasion de la défense de nos intérêts (ou de ceux de tiers) en justice dans le contexte de notre relation existante ou possible dans le futur.</p>	<p>Ce traitement est nécessaire à la poursuite de notre intérêt légitime, dès lors que nous avons pondéré cet intérêt et vos intérêts ou libertés et droits fondamentaux, conformément à l'article 6.1.f) du RGPD.</p> <p>Nous pourrions aussi être amenés à traiter des données dites sensibles dans ce cadre, conformément aux dispositions de l'article 9 §2, f) du RGPD, afin d'assurer nos intérêts ou ceux de tiers en justice.</p>	<p>Avocats</p> <p>Justiciables</p> <p>Fournisseurs (prestataires de services ou de ventes)</p>

## 2. QUELLES SONT LES DONNÉES QUI SONT TRAITÉES PAR LE BARREAU ET D’OÙ PROVIENNENT-ELLES ?

Nous collectons uniquement des données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est strictement nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Suivant les finalités, la collecte des données est réalisée différemment.

Nous vous détaillons ci-dessous les données que nous recueillons sur vous, ainsi que les modalités de recueil de celles-ci.

<i>Traitements</i>	Catégories de données	<i>Provenance</i>
<b><i>La gestion du fonctionnement du conseil de l’Ordre, dont l’organisation des élections (listes d’électeurs, parrainage...)</i></b>	Données d’identification personnelle (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro d’entreprise) Données d’identification électronique (adresse mail) Caractéristiques professionnelles Tableau auquel vous êtes inscrit et ancienneté d’inscription	Directement auprès de vous  Vous ou une autorité publique les avez rendues accessibles publiquement ou communiqués
<b><i>Gestion administrative du barreau.</i></b>	Données d’identification personnelle (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro d’entreprise, carte d’identité) Données d’identification électronique (adresse mail) Photographie (carte d’identité) Données financières (n° de compte, revenus provenant de l’activité d’avocat, etc) Données ayant trait à des condamnations pénales ou des infractions et toutes les données nécessaires à la réalisation de la mission confiée par l’autorité judiciaire.	Directement auprès de vous.  Après d’un tiers tel que: ✓ justiciables ✓ une compagnie d’assurance ✓ partie adverse ✓ autorité judiciaire ou administrative ✓ autorité publique (police, etc)  Vous ou une autorité publique les avez rendues accessibles publiquement ou communiqués
<b><i>Gestion des services rendus par le Barreau</i></b>	Données d’identification personnelle (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro d’entreprise) Données d’identification électronique (adresse mail) Données familiales, (noms et prénoms des enfants, état civil) Caractéristiques personnelles (âge, sexe, date de naissance, nationalité, pays d’origine, votre langue maternelle, langue(s) parlée(s)) Caractéristiques professionnelles	Directement auprès de vous.  Après d’un tiers tel que: ✓ autorité judiciaire ou administrative compétente ✓ autorité publique (police, etc) ✓ conseil technique  Vous ou une autorité publique les avez rendues

	Données financières (n° de compte ; paiements, extraits de comptes bancaires) Données concernant votre santé.	accessibles publiquement
<i>Gestion des contrôles divers opérés par le Barreau sur ses membres (comptes tiers, lutte antiblanchiment, formation continue, etc ...)</i>	Données d'identification personnelle (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'entreprise) Données d'identification électronique (adresse mail) ; Caractéristiques professionnelles (diplôme, suivi des formations, les titres et certificats universitaires, les publications) ; Données financières (n° de compte, mouvements financiers ; extraits de comptes bancaires).	Directement auprès de vous.  Auprès d'un tiers tel que: ✓ autorité judiciaire ou ✓ administrative compétente ✓ autorité publique ✓ (police, etc) ✓ organisme bancaire  Vous ou une autorité publique les avez rendues accessibles publiquement
<i>Gestion des plaintes et des interpellations de nature déontologique</i>	Données d'identification personnelle (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'entreprise) ;  Données d'identification électronique (adresse mail) ; L'ensemble des données que vous nous communiquez dans le cadre de votre interpellation.	Directement auprès de vous  Auprès de votre société  Vous ou une autorité publique les avez rendues accessibles publiquement ou communiquées
<i>Gestion de nos fournisseurs</i>	Données d'identification personnelle (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro BCE) Données d'identification électronique (adresse mail, mot de passe crypté, identifiant) Données financières (n° de compte, créances ouvertes)	Directement auprès de vous  Auprès de votre société  Vous ou une autorité publique les avez rendues accessibles publiquement ou communiquées
<i>Gestion de la communication</i>	Données d'identification personnelle (nom, prénom adresse, numéro de téléphone) Données d'identification électronique (adresse mail)	Directement auprès de vous. Vous les avez rendues accessibles publiquement
<i>Gestion de notre contentieux</i>	Données d'identification personnelle (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'entreprise) Données d'identification électronique (adresse mail)	Directement auprès de vous. Auprès d'un tiers tel que: ✓ autorité judiciaire ✓ ou administrative ✓ compétente

	Données familiales, (noms et prénoms des enfants, état civil) Caractéristiques personnelles (âge, sexe, date de naissance, nationalité, pays d'origine, votre langue maternelle, langue(s) parlée(s)) Caractéristiques professionnelles Données financières (n° de compte, l'avertissement extrait de rôle et la composition de ménage ou tous documents attestant de la situation financière ; paiements, extraits de comptes bancaires) Données concernant votre santé, à votre appartenance syndicale et/ou politique, à votre vie sexuelle, etc (article 9, 2 f) du RGPD) Données relatives à des condamnations pénales et aux infractions.	✓ autorité publique ✓ (police, etc) ✓ conseil technique Vous ou une autorité publique les avez rendues accessibles publiquement

### 3. AVEC QUI LE BARREAU PARTAGE-T-IL VOS DONNÉES

Tout partage de données s'effectue dans les limites du secret professionnel, des règles déontologiques et du présent document.

Les données énumérées ci-dessus sont accessibles aux personnes qui sont membres du Barreau ou tout conseil technique dans la stricte mesure nécessaire à l'exécution des obligations du barreau. Le Barreau est susceptible de transmettre vos données aux autorités judiciaires ou administratives ou auxiliaires de justice dans le cadre de la défense de nos intérêts et dans la mesure nécessaire. Le Barreau est susceptible de transmettre vos données à des parties adverses dans le cadre de la défense de nos intérêts et dans la mesure nécessaire.

Le Barreau est susceptible de transmettre, le cas échéant, vos données à des organismes bancaires ou d'assurances dans le cadre de la défense de nos intérêts et dans la mesure nécessaire. Le Barreau est susceptible de transmettre vos données à des parties tierces dans le cadre de ses missions légales telles que le contrôle des honoraires.

Le Barreau est susceptible d'être amené à devoir transmettre les données collectées aux autorités ou entités fixées par la loi, le décret ou toute disposition réglementaire qui est applicable. Le Barreau peut également partager certaines données avec ses cocontractants, qualifiés de «sous-traitant» au sens du RGPD, dans la mesure strictement nécessaire au fonctionnement d'applications ou systèmes de gestion informatisés ou non informatisés auxquels le Barreau a souscrit. En toutes circonstances, nous assurons la protection de vos données par des conventions assurant la confidentialité. Les prestataires de services, qu'ils soient sous-traitants ou responsables de leur traitement, avec qui nous sommes amenés à partager vos données sont les suivants :



<i>Catégorie de prestataires de services</i>	<i>Localisation</i>
Des prestataires de solutions d'envoi d'e-mails	En Europe
Des prestataires de solutions d'envoi postal	En Europe
Des prestataires de solutions informatique et maintenance de l'infrastructure et des systèmes	En Europe
Réseaux sociaux	En Europe
Des prestataires de service d'hébergement / Cloud	En Europe
Avocat et prestataire de service juridique	En Europe
Secrétariat social	En Europe
Comptable et prestataire de service financier	En Europe
Outils de communication – e-mailing	En Europe
Assureurs	En Europe
Banques	En Europe
Juridictions, et autorités administratives, judiciaires et policières	En Europe

Pour des raisons de sécurité, la liste des sous-traitants, leur domaine d'activités, la finalité poursuivie et le cas échéant le pays dans lequel les données sont traitées et hébergées est disponible à première demande.

#### 4. COMBIEN DE TEMPS LE BARREAU GARDE-T-IL VOS DONNÉES ?

Vos données sont conservées, lors une phase active, à savoir accessibles aux seules personnes strictement, afin d'accomplir les finalités listées dans le présent document, dans le premier tableau.

Ensuite vos données sont conservées, lors d'une phase passive, à savoir archivées de manière sécurisées, en limitant les accès, pour une durée qui ne dépasse pas nos obligations légales en matière de responsabilité ou de prescriptions.

Au terme de l'écoulement de ce délai de conservation en phase passive, nous mettons tout en oeuvre pour nous assurer que les données concernées ont bien été effacées.

Pour toute question ou précision concernant la durée de conservation de vos données personnel, nous vous invitons à nous contacter.

Vous trouverez ci-dessous pour certaines finalités les délais précis de conservation :

<i>Traitements</i>	<i>Durée</i>
Gestion de nos fournisseurs	La durée de conservation est de la fin de la collaboration aussi longtemps qu'une disposition légale nous l'impose, notamment en matière fiscale.  La durée de conservation des données est de 7 ans à compter du dernier jour de l'année où vos données sont intégrées dans notre système comptable.  (Art. III.86 et III.88 du Code de droit économique et art. 8 de l'AR portant exécution des articles III.82 à III.95 du Code de droit économique)
Gestion de notre communication notamment via les réseaux sociaux	La durée est de 2 ans à partir de la dernière communication (newsletter) ou du dernier contact.
Gestion du contentieux	Les données sont supprimées après l'exécution du jugement ou la clôture définitive du litige.

## 5. LE BARREAU TRANSFÈRE-T-IL VOS DONNÉES EN DEHORS DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Les transferts des données vers un pays hors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ne seront autorisés, que si et seulement si :

- la Commission européenne a rendu une décision qui établit que ce pays assure un niveau de protection adéquat des données, c'est-à-dire équivalent à celui prévu par la législation européenne. Les données seront transférées sur ce fondement.
- le transfert est couvert par une mesure adéquate accordant un niveau de protection des données équivalent à celui prévu par la législation européenne, telle que les Clauses Contractuelles Types de la Commission, le consentement.

## 6. COMMENT PROTEGEONS-NOUS VOS DONNÉES ?

En toutes circonstances, nous assurons un niveau adéquat de sécurité technique et organisationnelle de vos données, en vue de vous prémunir de toute fuite de données, notamment la perte, la destruction, la divulgation publique, l'accès non autorisé ou tout usage abusif. Cependant et si vous avez connaissance de l'existence d'une fuite de données ou si vous en suspectez une, nous vous demandons de nous la signaler immédiatement en nous contactant.

Pour des raisons de sécurité, la liste des mesures de sécurité mises en œuvre par le Barreau est disponible à première demande.

## 7. QUELS SONT VOS DROITS ET COMMENT NOUS CONTACTER ?

Excepté si une disposition légale en vigueur en Belgique ne le permet pas, en ce compris le RGPD, ou si le secret professionnel s'y oppose, en vertu de la réglementation vous avez les droits suivants :

- Le droit d'accès en ce compris le droit de savoir si nous traitons vos données ;
- Le droit d'avoir une copie des données traitées ;

- Le droit de rectification des données traitées ;
- Le droit d'opposition aux traitements de vos données, notamment si vous désirez retirer votre consentement, ou pour les traitements qui se fondent sur notre intérêt légitime ;
- Le droit de limiter le traitement des données traitées ;
  - Si vous contestez l'exactitude de ces données. Dans l'attente de l'évaluation des intérêts en présence avant l'exercice du droit d'opposition au traitement de certaines de vos données personnelles.
  - Si le traitement de vos données personnelles est illégitime, mais que vous ne souhaitez néanmoins pas exercer votre droit à l'effacement des données.
  - Si nous n'avons plus besoin de vos données personnelles, mais que vous en avez besoin dans le cadre d'une action en justice.
- Le droit à l'effacement des données traitées. Néanmoins, ce droit, n'est pas absolu et nous ne pourrions y donner suite si une obligation légale nous contraint à traiter vos données.
- Le droit à la portabilité des données traitées, à savoir de récupérer ou transférer à un tiers que vous désignerez, vos données personnelles que nous traitons, pour votre usage personnel, et ce dans le format dans lequel nous les conservons.
- Le droit de déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données :

[www.autoriteprotectiondonnees.be/](http://www.autoriteprotectiondonnees.be/)

Rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles

Tel.: +32 (0)2 274 48 00

Télécopie: +32 (0)2 274 48 35

Courriel : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)

Vous pouvez également introduire une plainte auprès du tribunal de première instance.

Pour de plus amples informations sur les plaintes et voies de recours possibles, vous êtes invités à consulter l'adresse suivante de l'Autorité de protection des données :

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/agir/introduire-une-plainte>

Si vous avez besoin de plus d'informations sur vos droits contactez-nous. Nous ne manquerons pas de donner suite à votre demande dans les meilleurs délais et au plus tard dans le mois qui suit la réception de votre demande, nous vous informerons des suites que nous y avons accordées.

Selon la difficulté de votre demande ou le nombre de requêtes que nous recevons d'autres personnes, ce délai pourra être prolongé de deux mois. Dans ce cas, nous vous avertirons de cette prolongation dans le mois suivant la réception de votre formulaire.

En toutes circonstances, lors de la communication de ces informations, nous sommes toujours dans l'obligation de tenir compte des droits et libertés des autres personnes.

Si vous souhaitez réagir à l'une des pratiques décrites dans la présente Politique, ou si vous désirez exercer vos droits, vous pouvez vous adresser par mail à l'adresse suivante :

[rgpd@barreaudecharleroi.be](mailto:rgpd@barreaudecharleroi.be).

## 8. QUEL EST LE DROIT APPLICABLE ET LA JURIDICTION COMPETENTE ?

La présente Politique est régie par le droit belge. Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution de la présente Politique sera soumis au droit belge.

## 9. UTILISONS-NOUS DES COOKIES ?

Nous utilisons des cookies sur notre site internet.

Un cookie est un code sous la forme d'un fichier stocké sur votre ordinateur. Lors d'une visite ultérieure sur notre site internet, ces cookies peuvent alors être reconnus. Les cookies nous aident à améliorer notre site, à faciliter votre navigation ou encore à analyser notre audience.

Nous vous invitons à consulter notre politique des cookies en suivant [ce lien](#).

## 10. MODIFICATIONS

Le Barreau peut à tout moment apporter, pour différentes raisons, des corrections, des compléments ou des modifications au présent document d'Information sur la politique de protection des données. La version la plus actuelle peut être consultée en permanence sur notre site internet.

Dernière mise à jour le 23-06-2023.